Covid-19 : La Commission souhaite relancer le tourisme et rétablir la liberté de circulation en Europe

Publié le 14 mai 2020

Dans des orientations présentées le 13 mai, la Commission propose une statégie globale pour une reprise du tourisme et des transports, une approche commune pour la levée des restrictions aux frontières intérieures et un cadre pour le rétablissement progressif des transports.

Le paquet de la Commission sur le tourisme et les transports est composé de trois orientations et d'une recommandation. Son objectif est d'aider les pays de l'UE à lever progressivement les restrictions en matière de déplacements, à faciliter la réouverture des entreprises et à faire en sorte que les citoyens en Europe puissent profiter d'un été sûr et reposant après des mois de confinement tout en respectant les précautions sanitaires requises.

La Commission invite ainsi les États membres à s'engager dans un processus de rétablissement de la libre circulation au sein de l'Union sur la base de trois critères: la situation épidémiologique, la capacité d'appliquer des mesures de confinement (par exemple distanciation physique, hygiène) tout au long du trajet, y compris aux points de passage frontaliers; et des considérations économiques et sociales, en donnant la priorité à la circulation transfrontière dans des domaines d'activité essentiels du point de vue sanitaire, social et économique.

La Commission propose une approche progressive pour lever les restrictions de déplacement, en trois phases.

Afin de guider les États membres, elle a également publié des orientations concernant la reprise sûre et progressive des activités touristiques et les protocoles sanitaires dans les établissements d'hébergement comme les hôtels et autres types d'hébergement, y compris les espaces intérieurs et extérieurs, les restaurants et les cafés.

La Commission souhaite aussi assurer l’interopérabilité transfrontière des futures applications de traçage. Le tourisme et les transports représentent 10% du PIB européen et emploient près de 267 millions d’Européens.

>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles